

Avec le soutien de :



Charte des USAGERS DE LA NATURE des Pays de la Loire

La nature est comme la République (Res Publica, la chose publique) une et indivisible et reconnue comme telle par les signataires de cette charte.

Quelle que soit notre activité et notre mode de déplacement nous partageons le même bonheur de l'immersion dans la nature.

Nous nous y déplaçons à notre manière et éprouvons le plaisir de l'effort physique, de la balade entre amis du respect de la Faune et de la Flore, les sens épanouis par la beauté des paysages, le rythme des saisons, les senteurs, le chant des oiseaux et celui du vent.

Nous sommes attachés à la préservation de notre environnement.

Nous partageons beaucoup de valeurs et souhaitons construire des ponts tout en refusant l'édification de murs.

Nous affirmons notre volonté d'union et de travail en commun, l'envie de partager nos passions et nos connaissances, de mieux se connaître pour mieux s'apprécier, de n'être pas des concurrents mais des partenaires.

Article 1 : Nous nous engageons à communiquer dans nos revues et bulletins d'information pour présenter et promouvoir les activités des signataires de cette charte.

Article 2 : Nous nous engageons à unir nos efforts pour préserver les espaces naturels, et notamment les chemins et voies vertes, et faciliter leur libre accès à nos pratiquants, dans le respect du maintien du bon état de ces espaces.

Article 3 : Nous nous engageons à nous concerter en cas d'éventuel conflit d'usage afin de trouver une solution harmonieuse et acceptable par tous.

Article 4 : Nous nous engageons à refuser toute partition de l'espace et du temps qui aurait pour conséquence l'exclusion d'une des activités des signataires de cette charte.

Article 5 : Nous nous engageons à diffuser largement cette charte et la transmettre à nos fédérations, à nos partenaires, aux organisations professionnelles agricoles et forestières, aux administrations et collectivités territoriales.

Article 6 : Nous nous engageons à nous rencontrer de façon formelle au moins une fois par an pour faire un bilan qui sera largement diffusé et témoignera des conséquences opérationnelles de l'adoption de cette charte.

Fait au Lion d'Angers, le 25 juin 2016

Cyclotourisme



PAYS DE LA LOIRE

PAYS-DE-LOIRE

Le cheval



COMITÉ RÉGIONAL DE TOURISME ÉQUESTRE



Fédération Française
FFRoller
Sports®

Ligue Régionale
Pays de la Loire

FFRandonnée 
les chemins, une richesse partagée
Pays-de-la-Loire



Anne-Marie FRANCOIS
Présidente de la Ligue Régionale
de Cyclotourisme

Colette BOURLAND
Présidente du Comité Régional
de Tourisme Equestre

Bernard CHENEAU
Président du Comité Régional
de Randonnée Pedestre

Michel FERNANDEZ
Président de la Ligue Régionale
de Roller Sports

Edouard-Alain BIDAULT
Président de la Fédération Régionale
des Chasseurs